

Recherches sociographiques



De la lutte antimonopoliste à la promotion de la grande entreprise. L'essor de deux institutions : Hydro-Québec et Desjardins, 1920-1965

Claude Bellavance, Roger Levasseur et Yvon Rousseau

Volume 40, numéro 3, 1999

Action collective et enjeux institutionnels

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057306ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057306ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bellavance, C., Levasseur, R. & Rousseau, Y. (1999). De la lutte antimonopoliste à la promotion de la grande entreprise. L'essor de deux institutions : Hydro-Québec et Desjardins, 1920-1965. *Recherches sociographiques*, 40(3), 551-578. <https://doi.org/10.7202/057306ar>

Résumé de l'article

Hydro-Québec et le Mouvement Desjardins partagent trois caractéristiques essentielles :

1- elles sont nées dans la mouvance des luttes antimonopolistes menées par la petite bourgeoisie francophone et ses alliés, lesquelles ont culminé au cours de l'entre-deux-guerres ;

2- toutes deux ont été des lieux d'expression privilégiés du nationalisme économique québécois ; 3- elles ont contribué, chacune à sa manière, à la modernisation de l'économie, qui s'est traduite par l'éclosion, puis l'affirmation d'un nouveau groupe dirigeant au sein de la société québécoise. L'essor de ces deux grandes organisations renvoie, de manière plus générale, à ce qu'Alain Touraine a nommé un mouvement social de développement, c'est-à-dire un mouvement pluriclassiste engageant à la fois des acteurs sociaux et des acteurs institutionnels (l'Église et l'État) dans un processus de modernisation et d'appropriation d'une économie dont d'importants secteurs paraissaient jusque-là contrôlés de l'extérieur.

DE LA LUTTE ANTIMONOPOLISTE À LA PROMOTION DE LA GRANDE ENTREPRISE L'ESSOR DE DEUX INSTITUTIONS : HYDRO-QUÉBEC ET DESJARDINS, 1920-1965*

Claude BELLAVANCE
Roger LEVASSEUR
Yvon ROUSSEAU

Hydro-Québec et le Mouvement Desjardins partagent trois caractéristiques essentielles : 1- elles sont nées dans la mouvance des luttes antimonopolistes menées par la petite bourgeoisie francophone et ses alliés, lesquelles ont culminé au cours de l'entre-deux-guerres ; 2- toutes deux ont été des lieux d'expression privilégiés du nationalisme économique québécois ; 3- elles ont contribué, chacune à sa manière, à la modernisation de l'économie, qui s'est traduite par l'éclosion, puis l'affirmation d'un nouveau groupe dirigeant au sein de la société québécoise. L'essor de ces deux grandes organisations renvoie, de manière plus générale, à ce qu'Alain Touraine a nommé un mouvement social de développement, c'est-à-dire un mouvement pluriclassiste engageant à la fois des acteurs sociaux et des acteurs institutionnels (l'Église et l'État) dans un processus de modernisation et d'appropriation d'une économie dont d'importants secteurs paraissent jusque-là contrôlés de l'extérieur.

Pendant longtemps, la Révolution tranquille tint lieu de principale charnière dans le discours savant sur la formation du Québec contemporain. Ce qui, au départ,

* Cet article s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche sur la montée des grandes organisations au Québec au cours du XX^e siècle. Le projet a bénéficié d'un soutien financier de la part du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

fut perçu comme un acte fondateur, en vint à prendre l'allure d'un véritable mythe fondateur, c'est-à-dire d'un discours de rupture fondé sur l'opposition entre le Québec traditionnel d'avant 1960 et le Québec moderne d'après 1960¹. De là à parler d'un discours de pouvoir, il n'y avait qu'un pas que des analystes n'ont pas hésité à franchir². Si ce récit historique possède encore aujourd'hui une charge symbolique importante dans l'imaginaire collectif des Québécois, il ne se trouve plus beaucoup de chercheurs pour le cautionner³.

L'historiographie accorde, depuis quelques années, une plus grande attention aux mutations de la société québécoise au cours de l'entre-deux-guerres. En misant sur l'exploitation de nouveaux matériaux et sur le renouvellement des méthodes et des problèmes de recherche, les chercheurs tentent notamment de mieux saisir l'effet de l'industrialisation massive – puis de la Grande Crise – sur l'appareil productif, l'organisation des échanges, les modes de vie et les représentations. L'État, malgré la timidité qui caractérise la plupart de ses actions, est de plus en plus considéré comme un acteur à part entière⁴. Si ces travaux sont demeurés faiblement intégrés, sinon contradictoires, il reste qu'ils ont contribué à faire reculer sans cesse les origines de la « grande transformation » de la société québécoise. En fait, les recherches récentes appellent à un effort de réinterprétation du XX^e siècle québécois qui, sans nier l'ampleur des bouleversements des années 1960, rend compte de

1. Cette vision, il faut le mentionner, fut partagée par nombre de chercheurs des sciences sociales au cours des années 1960 et 1970. Elle définit comme essentiellement problématique le rapport du Québec d'avant 1960 au monde moderne. Inspirée par des travaux consacrés aux idéologies, cette conception de l'histoire du Québec insiste généralement sur la faiblesse ou l'absence de la bourgeoisie québécoise, le pouvoir exercé par l'Église et ses alliés et, enfin, sur l'anachronisme de l'idéologie dominante en regard de l'évolution économique. Des écoles de pensée aux visées parfois antagonistes, allant des approches d'inspiration marxiste aux approches libérales, ont partagé cette interprétation. Cette vision historiographique est abondamment discutée dans ROY (1988, p. 11-64) et BOURQUE, DUCHASTEL et BEAUCHEMIN (1994, p. 11-61).

2. Par exemple : MCROBERT et POSGATE (1983), LÉTOURNEAU (1991).

3. Bien que les interprétations de la société québécoise d'après-guerre soient encore loin de faire l'unanimité comme en témoignent les communications présentées à l'occasion d'un colloque récent sur Maurice Duplessis et son temps (GAGNON et SARRA-BOURNET, 1997).

4. Par exemple, dans ses travaux sur l'histoire de l'hydroélectricité, Claude Bellavance a mis en évidence le caractère structurant des interventions de l'État québécois dans le domaine des richesses naturelles, un domaine que l'historiographie a longtemps tenu comme étant l'affaire du seul capital étranger (BELLAVANCE, 1994 ; BELLAVANCE et LINTEAU, 1998). Dans la gestion des établissements de santé, longtemps considérée comme l'affaire du clergé, des études récentes mènent à des conclusions similaires. Ainsi, dans la première moitié du XX^e siècle, l'État joue un rôle majeur dans le champ de la santé au Québec en prenant en charge l'hygiène publique et en stimulant le développement et la modernisation du réseau hospitalier. Voir parmi de nombreux autres travaux : GOULET (1996), GUÉRARD (1996) et SÉGUIN (1998).

manière plus satisfaisante de transformations structurelles amorcées bien avant le « dégel ». Elles nous invitent à parcourir, par-delà les approches centrées sur les idéologies, les sentiers qui avaient déjà été battus avant que ne soient lancées les réformes de la Révolution tranquille. Étonnamment, bien peu d'études jusqu'à ce jour ont abordé ces transformations sous l'angle de leur genèse et en adoptant la perspective du temps long.

Le présent article veut contribuer à un tel effort de renouvellement. À partir de nos chantiers de recherche respectifs, nous souhaitons mettre en évidence les traits communs de la genèse et du développement de deux grandes institutions économiques du Québec contemporain : Hydro-Québec et le Mouvement Desjardins. Quels sont donc les dénominateurs communs de ces deux institutions ? Elles partagent essentiellement trois caractéristiques : elles sont nées dans la mouvance des luttes antimonopolistes menées par la petite bourgeoisie francophone et ses alliés au cours de l'entre-deux-guerres ; toutes deux ont été des lieux d'expression privilégiés du nationalisme économique québécois ; elles ont enfin contribué à l'éclosion, puis à l'affirmation, d'un nouveau groupe dirigeant au sein de la société québécoise. Ces traits communs, nous en formulons l'hypothèse, sont l'expression de ce qu'Alain Touraine a nommé un mouvement social de développement (TOURAINÉ, 1973, 1976 et 1978), c'est-à-dire un mouvement social pluriclassiste engageant non seulement des acteurs sociaux, mais aussi des acteurs institutionnels (comme l'Église et l'État) dans un processus de modernisation et d'appropriation d'une économie dont d'importants secteurs paraissaient jusque-là contrôlés de l'extérieur⁵. Les rapports de classes, la nation et la modernisation se présentent ainsi comme trois grands vecteurs des actions menées par les agents de ce mouvement. Ces enjeux ou dimensions ne seront jamais parfaitement intégrés et n'auront pas nécessairement une importance égale dans le temps. Ce sera en quelque sorte leur assemblage qui donnera lieu dans la durée aux configurations spécifiques du mouvement social de développement et, partant, qui lui donneront sens.

Ainsi, au cours des années 1920 et 1930, c'est la lutte aux monopoles et la question nationale qui semblent occuper la première place. C'est en effet autour de

5. Plusieurs sociologues québécois ont repris, en les adaptant, certaines hypothèses de Touraine sur les sociétés dépendantes pour rendre compte des mouvements sociaux et des idéologies au Québec. Si leurs réflexions fournissent un certain éclairage sur les particularités de l'expérience québécoise, il reste qu'elles n'ont jamais véritablement franchi le stade de l'hypothèse et n'ont malheureusement pas donné lieu à des recherches empiriques très élaborées. Voir, entre autres, le numéro thématique de la revue *Sociologie et sociétés* (1978) intitulé « Changement social et rapports de classes. À propos des écrits d'Alain Touraine, une réflexion sur les sociétés industrielles avancées et les sociétés dépendantes ». Dans ce numéro, notons les articles de Louis Maheu, Robert Vandicke, Jacques Dofny, Gabriel Gagnon, Paul R. Bélanger et Céline Saint-Pierre. Soulignons aussi les contributions de Louis Maheu, Jean-Guy Vaillancourt et Jacques Dofny au colloque de Cerisy (TOURAINÉ, 1982), de Marcel FOURNIER et de Gilles HOULE (1980) et, enfin, de Delmas LÉVESQUE (1989-1990).

l'idée de « reconquête économique » mise de l'avant par un groupe de réformistes francophones que se cristallise d'abord le mouvement. Farouchement opposés au capitalisme de monopole, ces intellectuels se font les porte-parole de la petite production indépendante ainsi que d'autres couches sociales qui se sentent menacées par le développement du grand capital. En rupture avec les attitudes de repli sur les valeurs traditionnelles prônées jusqu'alors par une frange importante des élites francophones, ils favorisent la modernisation et l'adaptation de la socioéconomie québécoise au nouveau contexte de l'entre-deux-guerres. Diverses solutions sont préconisées pour parvenir à cette « reconquête », dont la formation d'un capital autochtone, une réforme de l'éducation, un contrôle des investissements étrangers par l'État et l'harmonisation du développement de l'agriculture et de l'industrie. Ce groupe de réformistes est donc favorable à l'accroissement de la richesse matérielle des Canadiens français à condition qu'elle ne compromette pas leur attachement à la religion catholique et à la culture d'expression française. Il réunit par ailleurs des hommes « engagés » qui non seulement animent les débats sur la scène publique, mais investissent les partis politiques traditionnels, écrivent dans les revues et participent à la création de nouvelles organisations. Très tôt, quelques champs d'intervention prioritaires sont identifiés dont ceux de l'électricité et des finances.

Secteur monopoliste par excellence selon les réformateurs, l'industrie de l'électricité profite de sa position dominante pour fixer les prix en fonction des seuls intérêts de ses actionnaires de contrôle. Or, les tarifs élevés en vigueur au Québec – où, pourtant, les ressources abondent – sont considérés comme des obstacles de taille à la modernisation de la société québécoise. Le secteur financier est lui aussi associé au grand capital. Partant de l'idée d'un détournement de l'épargne à la faveur de la grande industrie anglo-canadienne et américaine, les réformateurs proposent sa canalisation au sein des établissements financiers canadiens-français en vue de soutenir l'entreprise autochtone. À leurs yeux, la coopération représente un levier privilégié pour reconquérir les pouvoirs économiques qui échappent de plus en plus aux Canadiens français (ROUSSEAU, 1996). À la concentration capitaliste doit répondre le regroupement des petits producteurs et des consommateurs sous la forme d'organisations professionnelles, de mutuelles ou de coopératives de crédit. Enfin, une réforme en profondeur du système d'éducation et le développement des études supérieures sont à l'ordre du jour. La formation de personnel technique, d'ouvriers qualifiés, de scientifiques et d'entrepreneurs est présentée dès cette époque comme une condition essentielle au rattrapage et à la modernisation⁶. Pour ces réformateurs, l'appropriation nationale du développement économique passe ainsi par la formation d'une élite économique. Ce programme, on le voit, ne fait pas qu'identifier des blocages ou dénoncer des situations. Au-delà des discours, il appelle à l'action.

6. Voir entre autres : FOURNIER (1988, p. 43-73), CHARTRAND, DUCHESNE et GINGRAS (1987, p. 239-272), FAUCHER (1988) et GAGNON (1991).

Dans la seconde phase du mouvement social de développement, c'est le thème de la modernisation qui passe à l'avant-plan. Ce glissement de l'antimonopolisme vers la modernisation est rendu possible par des interventions plus structurantes de l'État québécois et par la montée des agents de la technocratie. Prenant appui sur des forces sociales relativement larges et bénéficiant de la montée de l'État, le projet de réforme, dont les germes étaient apparus dans l'entre-deux-guerres, va pouvoir s'instituer. Sous le couvert de l'idéologie de rattrapage, il donnera naissance à quelques-unes des grandes organisations du Québec contemporain tout en favorisant l'affirmation de nouveaux groupes sociaux. Ces derniers vont tirer progressivement parti du capitalisme de monopole, au point de devenir, dans les trente dernières années, des composantes d'un authentique mouvement de classes dirigeantes.

A. *Les luttes antimonopolistes de l'entre-deux-guerres*

Les premières décennies du XX^e siècle québécois sont marquées par une accélération de l'industrialisation sous l'impulsion du capital anglo-canadien et américain et par un important mouvement de concentration de la propriété. La crise des années 1930 suscite une remise en question du capitalisme de monopole et favorise la recherche de solutions de rechange et l'affirmation d'un mouvement réformiste. Ce mouvement, moins anticapitaliste qu'antimonopoliste, s'inscrit dans la mouvance de la société libérale. Il promeut en effet l'initiative individuelle, la propriété privée et la libre association (par la coopérative, la mutuelle ou la corporation). Il donne naissance, au cours de la Grande Crise, à un vaste programme de « restauration sociale » axé sur six réformes majeures : réforme morale, restauration rurale, question ouvrière, lutte contre les trusts, réformes financières et réformes politiques. Ce programme exprime bien les revendications économiques et nationales de la coalition d'intérêts représentée par le clergé, la petite bourgeoisie, les intellectuels et les milieux nationalistes. Dans ce projet, l'État est invité à intervenir de deux façons complémentaires. Il est d'abord sollicité pour apporter son assistance aux agents de la petite propriété et aux coopératives : législation favorable aux caisses populaires, crédit agricole, travaux publics, etc. Il est aussi invité à renverser la tendance à la concentration industrielle dans le domaine des ressources naturelles, notamment par l'étatisation des trusts de l'électricité. Examinons les particularités de ce mouvement de « reconquête économique » à travers deux expériences historiques : d'un côté, la lutte contre les monopoles de l'électricité, de l'autre, la promotion dans le secteur financier des coopératives d'épargne et de crédit.

1. *La lutte contre les trusts de l'électricité*

L'électricité est une forme d'énergie encore peu répandue au Québec avant les années 1900. Certes, dans les principales villes, le tramway est mû par des moteurs électriques et la lampe à arc remplace progressivement le gaz pour l'éclairage des rues. Toutefois, l'industrie manufacturière recourt encore massivement au charbon et à la machine à vapeur tandis que la lampe incandescente n'éclaire que les foyers des ménages les mieux nantis. Le premier tiers du XX^e siècle sera celui de l'électrification massive. Pendant ces trois décennies, la progression de l'électricité sera extrêmement rapide aussi bien sur le front industriel que sur les marchés commercial et résidentiel. À compter des années 1910, elle cesse d'être un bien de luxe et modifie la vie quotidienne d'un nombre grandissant de citoyens, et ce, tant dans la sphère privée qu'à l'usine, où une nouvelle génération d'équipements transforme radicalement les procédés de fabrication et les normes de travail. Vers 1930, la plupart des villes et villages du Québec méridional sont desservis par un réseau régional (BELLAVANCE, 1995). À la même époque, presque tous les logements des grandes villes sont dotés de l'éclairage électrique (BELLAVANCE et LINTEAU, 1998).

Une diffusion aussi rapide reposait sur trois conditions essentielles : 1- l'existence de ressources hydrauliques abondantes et accessibles ; 2- un cadre institutionnel favorisant l'aménagement des sites hydroélectriques d'envergure et le développement des marchés ; 3- une association de plus en plus étroite, dans l'esprit de la population, entre électricité et modernité.

À la toute fin du XX^e siècle, l'État québécois, dont la juridiction sur le potentiel énergétique des cours d'eau vient d'être confirmée, décide de vendre aux enchères quelques sites convoités par des entrepreneurs, américains pour la plupart. Il agit en cela dans la droite ligne de sa politique traditionnelle en matière d'aliénation des ressources du domaine public (forêts et mines). Déjà cependant, les responsables politiques voient dans les immenses réserves québécoises de « houille blanche » un véritable moteur du développement économique. Les gouvernements qui se succèdent dans les décennies suivantes feront tous de l'association « hydroélectricité et progrès social » l'un des fondements de leur politique économique. Sous la pression du mouvement conservationniste, le régime de pleine propriété est remplacé, vers 1910, par le bail emphytéotique⁷. Cette réforme, qui procure à l'État des revenus supplémentaires appréciables, est d'abord destinée à éviter que des chutes ou des rapides ne tombent sous le contrôle de spéculateurs et demeurent longtemps inexploités. Pourtant, elle ne heurte en aucune manière les intérêts des entreprises d'électricité dont les projets d'aménagement sont souvent bloqués par un concurrent ou par une poignée de propriétaires de lots riverains. Poursuivant dans la même veine, l'État québécois étend considérablement les pouvoirs d'expropriation des grands producteurs qui se voient par ailleurs systématiquement avantagés lors des

7. Sur cette question, voir Claude BELLAVANCE (1998).

prises aux enchères publiques. L'objectif est clair : la gestion unifiée du potentiel des grands bassins hydrographiques par des monopoles régionaux ; il est réalisé à la fin des années 1920.

L'appropriation de la ressource par des entrepreneurs privés, puis la montée de quelques sociétés régionales dominantes, facilitées par les politiques gouvernementales, s'appuient sur un mouvement de concentration similaire sur le plan des marchés. À la délocalisation de la production, répondra, en effet, une régionalisation des marchés. Jusqu'au milieu des années 1910, le nombre de compagnies d'électricité croît constamment. Dans les grands centres, la lutte est parfois vive entre quelques groupes d'entrepreneurs se disputant les contrats d'éclairage des rues ou l'exclusivité de la distribution. À Montréal, par exemple, la croissance urbaine permet l'établissement en banlieue de concurrents à la firme dominante, Montreal Light Heat and Power (MLHP). Dans plusieurs localités, c'est la municipalité qui prend en charge la distribution. L'exemple le plus connu est Westmount où les citoyens préfèrent se mettre à l'abri des tarifs élevés pratiqués par le monopole privé montréalais. Mais la formule est expérimentée dans un nombre grandissant de villes pour atteindre près du tiers des municipalités au milieu des années 1910. Qu'ils soient municipalisés ou entre les mains d'entrepreneurs privés, ces réseaux locaux ne sont toutefois pas en mesure de répondre aux besoins croissants des usagers. L'énergie provient de petites centrales, souvent thermiques, les coûts de production sont élevés et la puissance qu'on peut en tirer est limitée. De surcroît, les équipements désuets ou sous-dimensionnés occasionnent de fréquentes interruptions de service. Aussi assiste-t-on à compter de cette époque à la montée rapide des réseaux régionaux qui en une douzaine d'années seulement font l'acquisition de la plupart des petites entreprises locales. Les économies d'échelle réalisées grâce aux grands ouvrages hydroélectriques leur permettent d'intégrer rapidement de vastes territoires.

La diffusion de l'électricité dans l'ensemble de la société québécoise s'accompagne d'une transformation en profondeur des représentations. Au début du siècle, cette forme d'énergie est encore bien mystérieuse pour la majorité des Québécois. Associée de très près aux progrès scientifiques des dernières décennies, énergie de l'avenir, elle est – comme un peu partout dans le monde d'ailleurs – l'un des grands symboles de la modernité. La publicité s'emploie d'ailleurs à renforcer cette image de la « fée électricité » comme on se plaît alors à la représenter. Mais, peu à peu, on apprivoise la nouvelle venue. Certes, la forte association – dans l'imagerie populaire comme dans le discours des élites – entre électricité et modernité ne s'est pas épuisée, bien au contraire. Mais, son entrée dans la vie quotidienne coïncide avec un important déplacement de perspective : de curiosité scientifique puis d'objet de luxe qu'elle était jusqu'aux années 1900, l'électricité devient un service essentiel au cours des deux décennies suivantes ; le contrôle des activités des grands distributeurs apparaît vers 1930 comme un véritable enjeu social.

Le mouvement d'opposition aux monopoles de l'électricité qui se manifeste avec vigueur au début des années trente a certains antécédents dont il faut dire quelques mots. Au Québec, les réformistes urbains, surtout actifs dans les milieux anglophones, s'opposent au tournant du siècle à la formation des premières grandes entreprises de service public. À l'instar de leurs homologues de la plupart des autres villes nord-américaines, ils dénoncent la montée du grand capital qui, en court-circuitant le jeu de la concurrence, mine selon eux les fondements mêmes de la société libérale. En Ontario, un vaste mouvement lancé par des industriels, des commerçants ainsi qu'un groupe d'hommes politiques et d'experts réformistes mène à la création d'Hydro-Ontario en 1906. Cette société publique, qui se consacre à la production et au transport de l'électricité, a le mandat d'approvisionner au prix coûtant les municipalités, lesquelles assurent à leur tour la distribution. Le cas de l'Ontario, cependant, est tout à fait exceptionnel en Amérique du Nord à cette époque. Ailleurs sur le continent en effet, les services municipalisés n'ont généralement pas accès à l'énergie à bon marché des grandes centrales et sont en perte de vitesse à partir des années 1910 ; c'est le cas au Québec comme nous l'avons mentionné plus haut.

Les entreprises d'électricité qui se sont engagées dans la production à grande échelle sont contraintes d'inventer de nouvelles stratégies de mise en marché. L'ampleur du capital fixe de même que la nature de cette forme d'énergie – qui, comme on le sait, ne peut être stockée – les obligent en effet à fixer les prix en fonction du type de clientèle, des volumes, des profils de consommation, etc. Au Québec, les tarifs pratiqués privilégient nettement les entreprises industrielles au détriment des autres catégories d'usagers. Ainsi, dans les principaux centres urbains, les ménages paient l'électricité beaucoup plus cher que leurs vis-à-vis ontariens ; des grilles tarifaires progressives encouragent ces derniers à accroître leur consommation. La politique de prix élevé au secteur résidentiel de même que l'absence d'incitatifs à la consommation limitent au Québec la diffusion d'une première génération d'appareils électriques (postes de radio, grille-pain, chauffe-eau, aspirateurs, etc.). Dénoncée comme un frein à la modernisation depuis les années 1920, la structure tarifaire des compagnies d'électricité apparaît tout à fait intolérable quelques années plus tard.

L'opposition aux monopoles se cristallise donc vers 1930 autour de quelques têtes d'affiche comme T.-D. Bouchard et Philippe Hamel. Contrairement à celle du début du siècle, cette deuxième vague anti-monopole est mise en œuvre par des éléments de la petite bourgeoisie francophone (professionnels, commerçants, etc.). Ils sont particulièrement actifs à Québec où la municipalité crée à leur demande une commission chargée d'étudier les pratiques corporatives de Quebec Power, en position de monopole depuis 1923. Un projet de municipalisation est bloqué par l'Assemblée législative du Québec en 1932. Peu de temps après, Quebec Power obtient le renouvellement de ses privilèges mais accepte en retour de diminuer ses tarifs. Les critiques du « trust de l'électricité » portent alors leur combat sur la scène

provinciale si bien qu'une commission d'enquête est bientôt formée pour faire le bilan du régime de l'électricité au Québec. Dans leur rapport⁸ déposé en janvier 1935, les commissaires en arrivent à la conclusion que les entreprises privées offrent les meilleures garanties d'un développement harmonieux de ce secteur, mais que le gouvernement québécois doit instaurer une régie publique qui aura pour fonction de réglementer l'industrie de l'électricité⁹.

Or, à la même époque, la position des leaders du mouvement anti-trust se radicalise. Hostile, un peu plus tôt, à toute intervention directe de l'État dans l'économie, une portion de plus en plus grande des élites canadiennes-françaises appuie désormais la création d'une entreprise publique. Le projet d'étatisation de l'industrie de l'électricité est bientôt porté sur la place publique. Il s'agit d'un mouvement de fond, puisqu'en quelques années seulement, tous les partis provinciaux font de la nationalisation un élément clé de leur plate-forme politique, à commencer par l'Action libérale nationale qui, en 1936, s'allie à l'ancien Parti conservateur pour former l'Union nationale. La volte-face de Maurice Duplessis peu après son arrivée au pouvoir reporte de quelques années encore sa réalisation. Ce sont finalement les libéraux d'Adélard Godbout qui iront de l'avant avec la création d'Hydro-Québec et la nationalisation partielle de 1944.

2. *La quête d'une troisième voie*

Jusqu'à la fin des années 1930, les caisses populaires forment un mouvement à dominante rurale (où elles recueillent les deux tiers de leurs membres), inégalement développé et faiblement enraciné. Malgré leur regroupement au sein d'unions régionales au cours des années 1920 et la naissance de la Fédération provinciale en 1932, elles conservent une grande marge d'autonomie. L'existence des unions et de la Fédération est d'ailleurs largement redevable à l'État québécois qui assure le financement d'une large partie de leurs activités (LEVASSEUR et ROUSSEAU, 1994). La

8. Archives d'Hydro-Québec.

9. Un premier organisme de réglementation, la Commission des services publics, était en place depuis 1909. Exerçant son mandat dans un champ très large (chemins de fer, tramways, etc.), mais disposant de peu de moyens, son rôle s'était bientôt limité à celui d'intermédiaire entre les entreprises de services publics et les abonnés. La nouvelle Commission (ou Régie) de l'électricité (1935) a des pouvoirs beaucoup plus étendus. Elle a notamment pour mandat d'examiner toute modification aux tarifs des compagnies d'électricité (à l'exclusion de la vente en gros). Certains de ses membres ont une solide expertise technique et comptent parmi les critiques des abus du « trust de l'électricité ». Son personnel mènera des enquêtes approfondies au cours des années qui suivent sa création. On tente alors notamment de faire la preuve que les pratiques comptables peu scrupuleuses de certaines compagnies ont mené à une surévaluation de leur actif, ce qui leur permet de minimiser l'ampleur des profits réalisés. Les enjeux de telles études sont considérables puisque, dans une industrie réglementée comme l'électricité, le prix de l'énergie est calculé en fonction du niveau de rentabilité de l'entreprise distributrice.

paroisse est manifestement au cœur de l'organisation de ces coopératives : elle circonscrit à la fois leur aire de recrutement et leurs activités financières.

Le réseau des caisses représente à ce moment-là une faible part du capital financier, lequel est concentré entre un nombre de plus en plus restreint de banques¹⁰. Son actif n'atteint d'ailleurs pas 5 % de celui des deux banques francophones réunies, elles-mêmes suivant de très loin les grandes banques à charte sous contrôle anglophone. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il se définisse davantage comme un complément de l'activité bancaire plutôt que dans une situation de concurrence. Les caisses se donnent pour mission d'apporter leur soutien aux agents de la petite production industrielle, commerciale et agricole, négligés par le capital bancaire et marginalisés par la grande entreprise. Pour assurer leur diffusion, les promoteurs du mouvement accordent un rôle de premier plan à ceux qu'ils désignent « élites locales ». La paysannerie, le clergé, les membres des professions libérales et la petite bourgeoisie d'affaires francophone se retrouvent au cœur du Mouvement des caisses durant cette période¹¹. Ils lui fournissent à la fois ses fondateurs, la majorité de ses sociétaires et ses dirigeants les plus influents.

Ce bloc social n'est toutefois pas monolithique ; il connaît d'importants réaménagements internes. Jusqu'au début des années 1920, les caisses sont surtout l'affaire des notables de paroisse : curés, notaires, marchands, entrepreneurs, secrétaires municipaux et paysans les plus en vue y figurent à l'avant-plan. Ces notables se feront plus discrets par la suite. L'approfondissement des problèmes agricoles durant l'entre-deux-guerres favorise la mobilisation de la paysannerie qui devient le fer de lance du Mouvement en milieu rural. Dans les milieux urbains, la petite bourgeoisie autonome joue, dès le départ, un rôle prépondérant. Il faut attendre le milieu des années 1930 avant qu'une proportion significative de la classe ouvrière ne joigne les caisses populaires. En définitive, ce qui caractérise globalement les dirigeants de ces coopératives d'épargne et de crédit, c'est le rapport qu'ils entretiennent avec le marché local.

Les premiers propagandistes du Mouvement Desjardins opposent les coopératives d'épargne et de crédit, qu'ils associent à la petite production canadienne-française, aux banques vouées au développement du grand capital anglo-saxon. La logique bancaire aboutit, selon eux, à la concentration de la production et des réseaux de distribution, drainant ainsi les ressources locales vers les grands centres et affaiblissant d'autant les localités et leurs entreprises. La caisse populaire, font

10. Le Canada comptait 37 banques à charte en 1896 ; elles n'étaient plus qu'une dizaine en 1928. Les quatre banques les plus importantes contrôlaient 43 % de tout le capital bancaire au début du siècle ; en 1930 cette proportion était passée à 82 %. La même année, et toujours pour le Canada, 1 % des entreprises contrôlait 63 % du capital industriel (PIEDALUE, 1976).

11. Nous avons abondamment traité ces questions dans deux publications : LEVASSEUR et ROUSSEAU (1992a), ROUSSEAU et LEVASSEUR (1995).

valoir les promoteurs du Mouvement, vient combler le vide laissé par les banques. Jusqu'à la Seconde Guerre, deux grandes missions sont ainsi attribuées aux coopératives d'épargne et de crédit : 1) la formation d'un capital sous contrôle canadien-français ; 2) la décentralisation du crédit de façon à servir le développement local.

Le discours antimonopoliste des leaders du Mouvement et leurs stratégies d'appui aux forces locales prennent une coloration nationaliste. Le thème de la reconquête économique par les Canadiens français constitue, pendant cette période, le fil conducteur du nationalisme du Mouvement Desjardins et des intellectuels engagés dans la promotion de la formule coopérative (ROUSSEAU, 1996). La solution proposée passe par la solidarité et la coopération des Canadiens français pour assurer leur émancipation économique : « Nous ne sommes pas des millionnaires, devenons au moins un peuple millionnaire¹². » La voie devient alors toute tracée : « créer [...] un patrimoine national, un capital qui serait sous notre contrôle ». (DESJARDINS, 1950)

En associant le fonctionnement de la caisse sur le territoire de la paroisse, les dirigeants de l'époque veulent garantir la décentralisation de l'épargne et du crédit. Contrairement aux grandes banques qu'ils accusent de détourner les capitaux des campagnes au profit des villes, de financer la grande entreprise au détriment de la petite, la caisse populaire veut assurer la disponibilité de l'épargne locale pour les besoins de crédit de la paroisse. Il existe en fait une relation étroite entre la territorialité paroissiale et les pratiques financières des caisses avant la Deuxième Guerre. Dans la perspective promue par les dirigeants de l'entre-deux-guerres, l'épargne, le crédit et les placements doivent servir le développement local. Deux usages principaux sont faits de ces capitaux. D'abord, ils servent à soutenir, par des prêts personnels, les activités économiques des agents de la petite propriété. Ils permettent, en second lieu, de financer, par des placements obligataires, les établissements civils et religieux de la localité.

Aussi ce mouvement antimonopoliste et nationaliste tient-il un discours qui l'amène à se définir comme une voie de développement distincte du capitalisme et du socialisme. Plusieurs filières idéologiques coexistent dans cette quête d'une troisième voie de développement. Leur configuration exprime la manière particulière pour Desjardins de définir son rapport aux nouvelles réalités économiques. La coopération s'inscrit d'abord dans la dynamique de la société libérale, à laquelle le Québec participe pleinement. Les leaders du Mouvement Desjardins partagent les valeurs fondamentales de cette société en accordant la primauté à l'initiative de l'individu, à sa capacité d'entreprendre et de s'associer.

Ils vont précisément s'appuyer sur la liberté d'association pour établir les coopératives d'épargne et de crédit. La caisse est d'abord une association de person-

12. Alphonse Desjardins, « Conférence devant les délégués de l'Association canadienne-française d'Ontario », février 1912. (CCPEDQ).

nes qui mettent ensemble leurs épargnes dans le but de se faire mutuellement crédit. En rejoignant le plus grand nombre possible de gens, elle permet, soutiennent-ils, de suppléer à la modestie des capitaux individuels et de constituer un capital « collectif » : « Au fond, l'association coopérative, écrit Alphonse Desjardins, n'est rien autre chose qu'une collectivité fondée en vue de suppléer à la faiblesse individuelle dans le champ économique¹³. » Les tenants de la formule coopérative promeuvent par ailleurs la liberté d'entreprendre. La vitalité d'une collectivité se mesure à l'initiative des individus et à leur capacité de s'associer pour entreprendre ensemble. Le faire soi-même en association constituerait, selon eux, une formule originale d'organisation économique et sociale, bien adaptée à la situation du Canada français et susceptible d'éviter les abus du capitalisme, associés au gigantisme. C'est pourquoi les propagandistes des caisses valorisent l'entreprise privée dans sa dimension familiale, mais la rejettent quand elle atteint la dimension de la grande entreprise capitaliste. En outre, la coopération constituerait un rempart contre la lutte des classes. L'association entre les propriétaires et les usagers, croient-ils, permet de solutionner les conflits entre patrons et employés, entre distributeurs et consommateurs. À l'échelle de la société globale, le corporatisme social des années 1930, c'est-à-dire le projet de réunir dans des corporations les associations patronales et ouvrières, rejoint l'idée de collaboration de classes prônée par les tenants de la coopération du début du siècle.

L'attitude des leaders du Mouvement Desjardins à l'égard de l'État reste tout aussi ambiguë. Ils dénoncent, d'un côté, toute intervention de l'État dans les affaires internes des coopératives (l'inspection gouvernementale, par exemple). Mais, de l'autre côté, ils sollicitent son appui pour créer des conditions favorables à leur développement. La dépendance économique du Québec amène les dirigeants du Mouvement à adapter le libéralisme ambiant à la situation singulière des Canadiens français. L'association coopérative est conçue comme une stratégie d'appropriation des leviers de contrôle économique au sein d'une société où prédomine le capitalisme de grande entreprise.

Le projet de développement porté par les dirigeants du Mouvement Desjardins apparaît donc comme une variante du libéralisme, dont la particularité tient pour une bonne part à la situation des francophones du Québec. La faiblesse de leur assise économique les incite à privilégier l'association coopérative pour encourager la formation d'une source de capital à la disposition de la petite bourgeoisie et de la paysannerie. Aussi n'est-il pas étonnant que l'entreprise familiale serve de figure emblématique à ce projet de développement. La grande entreprise, au contraire, agit comme un véritable repoussoir, étant perçue comme la chose du capital étranger et comme un facteur de déstructuration de la petite production.

13. A. Desjardins, « Lettre à Lomer Gouin, premier ministre du Québec », 1907, (CCPEDQ, Fonds Alphonse Desjardins).

Dans ce projet, l'État est invité à soutenir les forces locales pour que s'amorce un mouvement d'appropriation de l'économie.

Somme toute, au cours de l'entre-deux-guerres, l'expérience de l'industrie de l'électricité et celle des caisses Desjardins s'inscrivent, chacune à sa manière, dans ce que d'aucuns ont appelé un mouvement de « reconquête économique ». Ce mouvement animé par la petite bourgeoisie s'est défini par son antimonopolisme, son nationalisme, son projet de modernisation de l'économie. Mais cette configuration prend une coloration particulière selon les secteurs. Dans le cas de l'industrie de l'électricité, les exigences de la production et de la distribution de cette énergie commandent des capitaux importants et, partant, provoquent la concentration de ce secteur. Contrôlées en large partie par le grand capital canadien, ces entreprises ont, en raison des structures tarifaires qu'elles pratiquent, un effet ambivalent sur le développement économique du Québec. En maintenant des tarifs bas pour les entreprises manufacturières énergivores au détriment des ménages et des petites entreprises, elles favorisent leur implantation et leur essor. Par contre, en pratiquant des tarifs élevés pour les autres catégories d'usagers, elles freinent la diffusion dans les ménages des appareils électriques et l'expansion des commerces et des entreprises locales. C'est surtout sur ces derniers arguments que s'est appuyé le mouvement « anti-trust » pour revendiquer la création d'une entreprise publique dans ce secteur. La stratégie de la petite bourgeoisie francophone dans le secteur financier est tout autre. Il s'agit de constituer, par la création de caisses populaires, un capital autochtone en vue de financer les entreprises et les institutions locales. Ces dernières ne faisaient pas partie des priorités de financement des grandes banques canadiennes.

Ce mouvement social de développement, où prédomine la lutte menée par la petite bourgeoisie contre les monopoles, va progressivement se métamorphoser à l'initiative de nouveaux groupes de spécialistes francophones (ingénieurs, comptables, économistes, financiers, etc.). Avec le déclenchement de la guerre, le mouvement tend à faire sienne l'idée de développement autocentré. Il se caractérise en outre par des interventions économiques plus structurantes de l'État dans le domaine de l'industrie de l'électricité et par l'engagement du Mouvement Desjardins dans de nouveaux créneaux du marché. Il devient ainsi au Québec un concurrent des grandes banques canadiennes.

B. *L'appropriation de leviers économiques*

La forte expansion économique de l'après-guerre est stimulée par des investissements provenant du Canada anglais et des États-Unis. Elle se concentre dans les secteurs névralgiques de l'industrie manufacturière et des ressources naturelles. Elle favorise par ailleurs l'amélioration du pouvoir d'achat de la majorité de la population et, partant, l'essor du marché des biens de consommation et de celui de l'habitation. La croissance de ces marchés est liée en large partie à une

reprise de l'urbanisation et à la généralisation des usages de l'électricité et du crédit. La seconde nationalisation, qui constitue en 1963 Hydro-Québec en monopole public, fait de l'État le principal producteur et distributeur d'électricité sur l'ensemble du territoire québécois et lui procure un important levier économique. Elle est l'aboutissement d'un long processus amorcé antérieurement à travers lequel l'État est envisagé par les dirigeants politiques comme un intervenant majeur dans l'économie et comme un partenaire de l'entreprise privée. Dans le secteur financier, le Mouvement Desjardins devient dans l'après-guerre un concurrent des grandes banques canadiennes et un associé de l'État québécois. Le système financier canadien fait l'objet durant ces années de trois changements majeurs : une nouvelle vague de concentration bancaire, un découlement des marchés et un élargissement du champ étatique. En 1961, le Canada ne compte plus, à la suite d'une série de fusions, que cinq grandes banques désignées sous le nom de Big Five et deux institutions nettement plus modestes, les deux banques canadiennes-françaises. Par ailleurs, l'interdiction faite aux banques de prêter à des particuliers est levée en 1954, ce qui permet à ces dernières d'investir le marché du prêt aux particuliers (crédit hypothécaire et prêt à la consommation). C'est dans ce contexte de concurrence que le Mouvement Desjardins est appelé à revoir ses pratiques. Par leur volume d'affaires respectif, Hydro-Québec aussi bien que Desjardins vont accéder, au milieu des années 1960, au rang de grandes entreprises.

1. *L'étatisation de l'industrie de l'électricité*

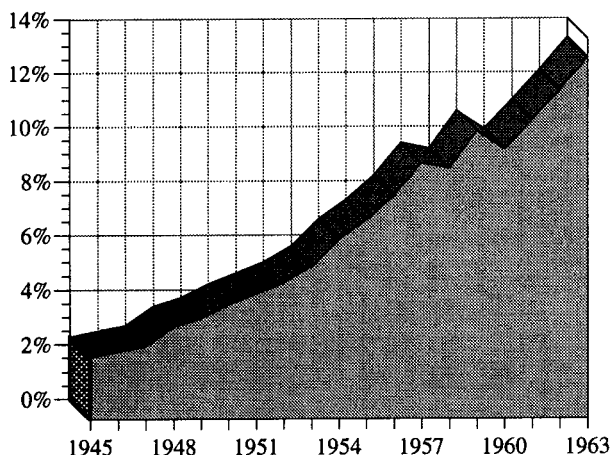
La création d'Hydro-Québec – qui prend le contrôle de MLHP et du marché montréalais en 1944 – transforme radicalement les règles du jeu dans le secteur de la production et de la distribution d'électricité québécoise. Dans l'esprit des partisans du régime mixte, la coexistence d'une entreprise publique et de sociétés privées protégera désormais les usagers des excès du régime antérieur. Par ailleurs, la concurrence d'entreprises indépendantes assure aux contribuables qu'Hydro-Québec sera gérée avec tout le dynamisme nécessaire à la réalisation de son mandat. L'objectif plus immédiat cependant est de procéder à une importante réduction des tarifs à Montréal en souhaitant qu'elle se répercute ailleurs au Québec¹⁴.

Une telle mesure, nous l'avons vu, vise l'augmentation de la consommation moyenne des usagers de petite puissance et, de manière plus générale, doit favoriser la diffusion des équipements et appareils électriques modernes. L'après-guerre verra, en effet, une forte croissance des marchés de la vente au détail et consacrer la montée de la consommation de masse (figure 1). Elle s'appuie sur une hausse

14. Fournir l'électricité aux Québécois au meilleur prix possible est, comme on le sait, le principal mandat de la société d'État.

FIGURE 1

*Part de la production d'électricité au Québec (mWh)
destinée à la clientèle domestique et aux fermes, 1945-1963*



SOURCE : Bureau fédéral de la statistique, Central Electric Stations.

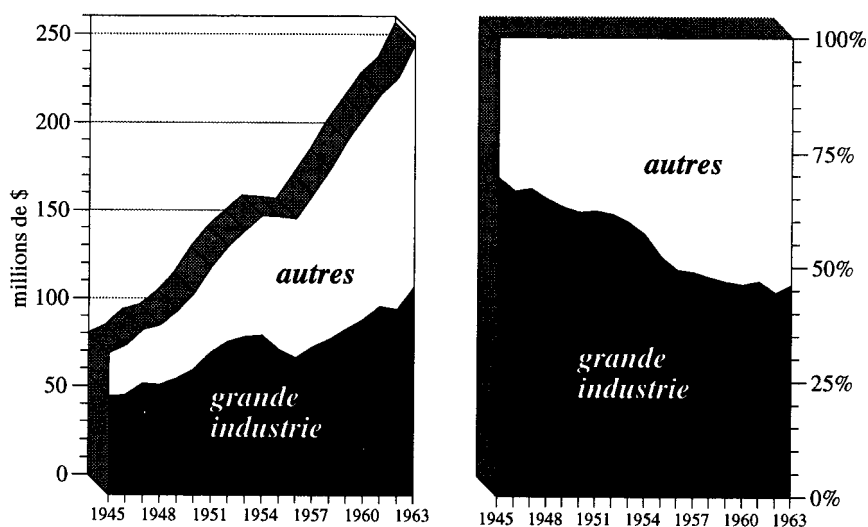
soutenue du salaire moyen et l'adoption de nouveaux styles de vie¹⁵. Ainsi, la consommation d'électricité (mWh) des ménages et des fermes augmente de 568 % entre 1949 et 1963, celle des commerces et des petites entreprises de 234 % alors qu'elle ne croît que de 71 % pour la grande industrie. Si l'on considère cette fois les revenus tirés des ventes d'électricité, la prépondérance de l'industrie énergivore est remise en question en moins de deux décennies (figure 2).

L'instauration du nouveau régime de l'électricité marque aussi un tournant parce qu'elle coïncide avec la reprise des programmes de construction de centrales, fortement ralentis au cours des années de crise économique, puis de guerre. En fait, après 1945, les enjeux fondamentaux dans le domaine de l'hydroélectricité se déplacent du domaine de la distribution à celui de l'appropriation des ressources. La question qui se pose sur le plan politique est la suivante : qui d'Hydro-Québec ou du secteur privé se verra confier l'aménagement des grands ouvrages des rivières de la Côte-Nord ? Elle est tranchée par le gouvernement Duplessis au début des années 1950, qui favorise l'entreprise publique. Les répercussions d'une telle décision sont énormes : elle fragilise à moyen et long termes les grands distributeurs

15. Bientôt, les électroménagers puis l'automobile et le pavillon de banlieue redéfiniront la norme en matière de consommation. À ce sujet, voir CHARLAND et DESAUTELS (1992), LÉTOURNEAU (1986) et, pour la période plus récente, LANGLOIS, BAILLARGEON et collab. (1990).

FIGURE 2

Répartition des revenus des ventes d'électricité au Québec, 1945-1963
(en millions de \$ et en %)



SOURCE : Bureau fédéral de la statistique, Central Electric Stations.

privés – le groupe SWP, en particulier, qui de principal producteur et de pourvoyeur de l'industrie de ressources qu'il était vers 1945, se retrouve en déficit d'énergie une quinzaine d'années plus tard – et permet l'affirmation d'un corps d'experts au service de l'État. Les ingénieurs œuvrant au sein d'Hydro-Québec vont profiter des mises en chantier des années 1950 pour acquérir progressivement l'expertise nécessaire à la prise en charge des grands projets des deux décennies suivantes. Vers 1960, ces hommes se sentent déjà suffisamment qualifiés pour réclamer qu'on leur confie la gestion des équipements de production, de transport et de distribution de l'ensemble du territoire québécois.

Hydro-Québec représente, il est vrai, une toute nouvelle filière d'embauche pour les ingénieurs francophones jusqu'alors à peu près absents des grandes entreprises d'électricité québécoises (GAGNON, 1991 ; GERMAIN, 1996). Depuis les premières décennies du siècle, c'est au sein de la fonction publique (municipale et provinciale) qu'ils avaient majoritairement trouvé à s'employer. Occupant une position marginale dans le champ économique avant 1945, des firmes de génie-conseil privées comme Surveyer—Nenniger—Chenêvert (SNC), Lalonde-Girouard, Letendre, Monti et associés ou Lalonde et Valois (qui deviendra Lavalin) connais-

sent une croissance remarquable après la guerre. Ils profitent de la conjoncture économique pour se préparer à concurrencer les grandes sociétés américaines. Le génie québécois, comme on le sait, s'affirmera à partir des années 1960 dans les grands chantiers de la Côte-Nord, du Labrador et de la baie James.

Alors que, jusque vers 1945, ce sont des représentants du monde du commerce et de la petite bourgeoisie d'affaires canadienne-française qui prennent le leadership du projet de reconquête du secteur de l'électricité, l'après-guerre voit s'affirmer une nouvelle élite technocratique. Présente dans certains organismes gouvernementaux depuis le début du siècle, elle profite du nouveau contexte pour investir encore davantage l'appareil d'État. Le groupe des ingénieurs francophones s'impose en particulier. Presque absent jusque-là dans l'industrie privée, il occupe rapidement à peu près tous les postes clés à la direction d'Hydro-Québec. Il devient, en outre, l'un des principaux porteurs du mouvement qui mène à la seconde nationalisation de 1963.

Les réformistes de l'entre-deux-guerres avaient promu un mode d'exploitation de la ressource et des marchés calqué sur celui de l'Ontario dans lequel les municipalités et les coopératives étaient appelées à jouer un rôle de premier plan. L'instauration du régime mixte au Québec en 1944 crée des conditions totalement différentes. D'une certaine manière, la nationalisation de MLHP entraîne un élargissement de mandat par rapport au projet initial puisque la nouvelle société d'État doit non seulement se charger de produire de l'énergie électrique, mais d'en assurer aussi la distribution. Toutefois, le respect des territoires des anciennes rivales de MLHP confine plus ou moins Hydro-Québec dans l'île de Montréal. Aussi lui est-il à peu près impossible d'alimenter les petits distributeurs d'électricité locaux ou d'appuyer la formation de coopératives rurales dont la vaste majorité est implantée loin des grands centres. En fait, les conditions qui prévalent dans l'après-guerre confirment le mouvement de concentration qui s'était fait jour au milieu des années 1910 pour s'affirmer avec force au cours de la décennie suivante. On peut même soutenir que la seconde nationalisation de 1963 qui instaure un monopole public représente l'aboutissement de deux tendances lourdes dans ce secteur : 1- la centralisation de la production et l'intégration de territoires de plus en plus vastes et denses ; 2- l'appropriation par l'État québécois d'un important levier économique.

2. *L'affirmation d'un capital francophone*

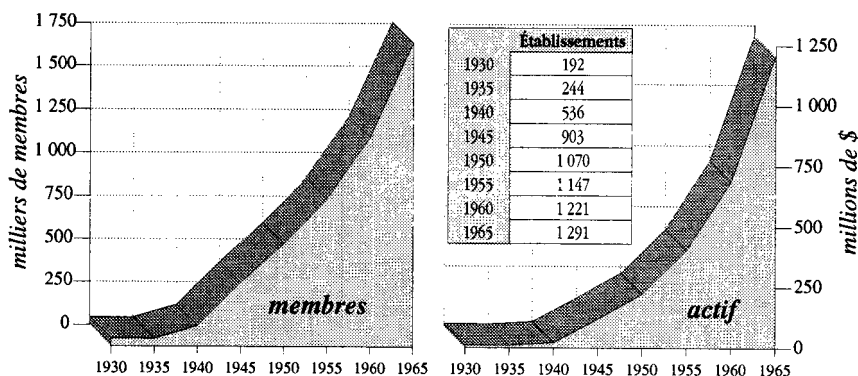
Depuis la Seconde Guerre, trois processus majeurs sont à l'œuvre au sein du Mouvement Desjardins. D'abord, la croissance de son actif en fait un concurrent des grandes banques dans certains segments du marché. L'élargissement de ses pratiques financières, associé à une modernisation de son organisation, est favorisé en second lieu par l'arrivée d'un nouveau groupe de spécialistes et de cadres. Enfin, le projet de développement de Desjardins change d'échelle : il passe de la localité à l'espace « national ». Cette nouvelle logique de croissance tient pour une bonne part

à la mobilisation des ressources locales du réseau des caisses dans des projets de développement à grande portée, notamment à l'échelle du marché québécois.

Le second conflit mondial marque le début d'une période d'expansion sans précédent des caisses locales. Cette expansion se manifeste par la multiplication de ses établissements affiliés, le recrutement intensif de nouveaux membres et l'accroissement de son actif (figure 3). Les caisses urbaines vont constituer l'élément moteur de cette croissance générale.

FIGURE 3

Croissance des caisses populaires Desjardins au Québec, 1940-1965
(en milliers de membres et en millions de \$)



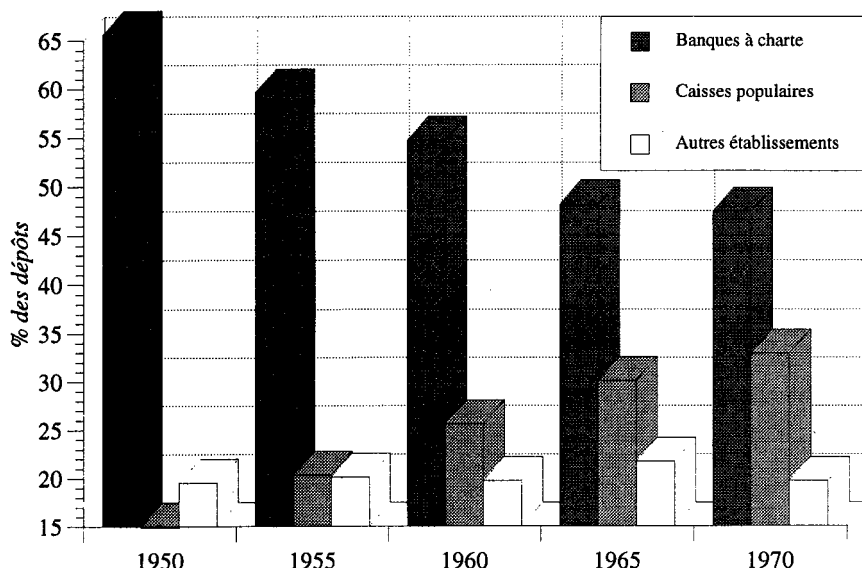
SOURCE : Fédération de Québec des unions régionales. Rapports mensuels au 31 décembre.

Au cours de cette période, le Mouvement Desjardins gagne sans cesse du terrain face à un des systèmes bancaires les plus puissants et les plus concentrés du monde occidental. Il devient un concurrent majeur dans certains segments du marché. Grâce à l'étendue de son réseau de caisses, il recueille une part croissante de l'épargne des Québécois (figure 4). En matière de crédit, dans ce contexte de concurrence accrue, les caisses comme les banques vont diversifier leurs activités. Tout en demeurant spécialisées dans le financement des entreprises, les banques vont augmenter leur part de marché dans les prêts aux particuliers, alors que les caisses vont renouveler leurs pratiques en investissant le marché du prêt hypothécaire et du crédit à la consommation.

L'urbanisation suscite en effet d'immenses besoins du côté de l'habitation. À travers leur engagement sur le marché hypothécaire, les caisses populaires jouent un rôle décisif dans la transformation du tissu urbain québécois au cours des années

FIGURE 4

Répartition des dépôts personnels au Québec, 1950-1970
(en % du marché)



SOURCE : *Ensemble*, 21 octobre 1977.

d'après-guerre (LINTEAU, 1992-1993 ; POIRIER, 1991). Peu risqué pour le créancier, le prêt hypothécaire devient rapidement une dimension importante de l'activité des caisses, mais il faut attendre le début des années 1960, au terme de débats internes déchirants (LEVASSEUR et ROUSSEAU, 1992b), avant qu'elles ne s'engagent résolument dans le marché du prêt à la consommation. Dénoncée autrefois comme un crédit improductif, cette forme de crédit est progressivement réhabilitée. Dans l'espace d'une décennie, les caisses passent ainsi, en matière de petits prêts, d'un crédit sélectif axé sur le soutien à la petite production à un crédit ouvert à la consommation.

La croissance de l'actif et la diversification des pratiques financières vont se conjuguer avec un renforcement significatif du dispositif d'entreprise des caisses, des unions et de la Fédération provinciale et favoriser leur spécialisation et leur intégration. Ainsi, le pouvoir se déplace dans l'après-guerre de la caisse locale vers les organismes centraux. Ce pouvoir central se construit au fil des ans en dépit des protestations des caisses locales, particulièrement des grosses, contre les ponctions financières auxquelles elles sont soumises et le resserrement des mesures de contrôle dont elles font l'objet. Le pouvoir fait aussi l'objet de conflits entre les divers

groupes qui cohabitent au sein de cette organisation à trois paliers. La modernisation du dispositif d'entreprise des caisses et des organismes centraux engendre donc un réaménagement significatif des rapports de pouvoir entre la petite bourgeoisie (encore bien présente parmi les élus bénévoles de la base), les gérants de caisse et les nouveaux cadres et experts des fédérations. L'influence de la première s'affaiblit radicalement au profit des gérants, qui vont ensuite voir leur marge de manœuvre se rétrécir au profit des cadres et spécialistes des structures fédérales. La petite bourgeoisie cesse donc d'occuper le centre du Mouvement pour devenir plutôt, en retour de divers bénéfices, un groupe d'appui à ses nouveaux dirigeants : les cadres et les experts de l'organisation. Avec la montée de ce groupe de dirigeants, s'impose un nouveau modèle de développement, caractérisé en outre par ses emprunts au modèle managérial et technocratique des grandes entreprises capitalistes. Dans le projet modernisateur, comme nous allons le voir à l'instant, c'est l'espace « national », et non plus local, qui commande les actions du Mouvement Desjardins.

On assiste depuis la Deuxième Guerre à l'abandon de l'ancienne logique de développement fondée sur les territorialités locales au profit de stratégies globales pensées par les nouveaux dirigeants du Mouvement en fonction de l'appropriation de grands leviers de l'économie québécoise. Leur projet renvoie non plus à la quête d'une « troisième voie », mais bien à l'acceptation implicite des règles monopolistes antérieurement dénoncées. Comment ce changement se traduit-il dans les pratiques financières de Desjardins ? Essentiellement par la centralisation de la gestion des liquidités et des placements, l'expansion de ses filiales et la canalisation des réserves locales dans de grands projets d'investissements.

Une part grandissante de l'actif des caisses locales passe de facto sous le contrôle des appareils centralisés du Mouvement Desjardins. En considérant, d'une part, l'importance que prennent les caisses régionales dans l'administration des liquidités locales et, d'autre part, la centralisation de la gestion des placements sur obligations, les sommes en cause représentent, bon an mal an, entre 40 et 60 % de l'actif des coopératives¹⁶. La gestion de ces fonds s'oriente de plus en plus vers le financement d'institutions à rayonnement supralocal. En effet, un des traits marquants des stratégies de placement du Mouvement des caisses durant l'après-guerre est sa désaffection à l'égard des établissements religieux et des fabriques au profit des institutions publiques. À travers ses activités obligataires, Desjardins contribue de façon significative pendant les années 1950 et 1960 au financement du gouvernement du Québec, puis de la société Hydro-Québec, favorisant ainsi leur autonomisation à l'égard des marchés financiers.

Les fonds locaux sont également mis à contribution dans les efforts de Desjardins en vue de diversifier ses activités financières. Très tôt, il s'engage dans le

16. C'est considérable en comparaison avec la situation des années 1920 et 1930, alors que l'essentiel de l'actif des caisses se trouve engagé localement dans des prêts sur billet. À ce sujet, voir ROUSSEAU et LEVASSEUR (1995, p. 242-254).

secteur des assurances en procédant à la création de deux sociétés destinées à soutenir les besoins de protection des caisses et des particuliers : La Société d'assurance des caisses populaires (1944) et Assurance-vie Desjardins (1948). Au début des années 1960, il poursuit sa percée dans ce secteur en faisant deux acquisitions dans le domaine de l'assurance-vie générale : La Sauvegarde (1962) et La Sécurité (1963). Au même moment, il élargit ses activités au domaine fiduciaire en prenant le contrôle, en 1963, de Fiducie du Québec. Vers la fin des années 1960, après un lobby intensif auprès du gouvernement du Québec, il obtient une modification à la Loi des caisses d'épargne et de crédit lui permettant d'acquérir des actions dans une banque. La prise de contrôle de 27 % des actions de la Banque provinciale en 1968 visait l'accès direct du Mouvement des caisses à la Banque centrale du Canada pour l'approvisionnement en monnaie et la compensation des ordres de paiement.

Les relations de partenariat entre le mouvement coopératif et l'État québécois ne se limitent pas au financement des corps publics et aux mesures législatives. Grâce à ses entrées au sein du Conseil d'orientation économique du Québec (COEQ)¹⁷, Desjardins se trouve associé aux réformes économiques des années 1960, dont les manifestations les plus éclatantes restent l'extension de la propriété publique d'Hydro-Québec, la création de la Société générale de financement¹⁸, du complexe sidérurgique Sidbec, de la Régie des rentes et de la Caisse de dépôt et de placement.

Né des actions menées par les agents de la petite propriété pendant l'entre-deux-guerres, le mouvement d'appropriation économique fait donc l'objet d'une importante métamorphose à compter des années 1940. Il tend non plus à se définir par son opposition aux monopoles et à se présenter comme une alternative centrée sur les coopératives, les entreprises et les institutions locales, mais plutôt à s'inscrire, selon des modalités propres à chacun des secteurs, dans la dynamique du capitalisme de monopoles. Comment et par qui s'est accomplie cette transition ? Dans le cas de l'industrie de l'électricité, la solution préconisée par les représentants de la petite bourgeoisie francophone de s'en remettre aux coopératives et aux municipalités pour mettre en valeur la ressource s'avère dans le temps impraticable. Aux

17. La loi concernant le COEQ est sanctionnée en février 1961. Le Conseil a pour mission « d'élaborer le plan d'aménagement économique de la province de Québec en prévoyant l'utilisation la plus complète de ses ressources humaines et matérielles » et « de conseiller le gouvernement, de sa propre initiative ou sur demande, sur toute question économique ». Point de jonction entre les milieux d'affaires et l'État québécois, il apparaît comme le dernier en liste d'une longue série d'initiatives économiques qui avaient tenté, sans grand succès, de résoudre le problème de la place de l'entreprise francophone dans le processus de concentration industrielle. Pour plus de détails, voir BRUNELLE (1978, p. 103-124).

18. Les caisses et l'État investissent au départ chacun cinq millions de dollars pour lancer cette société destinée, dans une première étape, à acheter des entreprises en difficulté et, dans une seconde, à constituer des complexes industriels d'importance de manière à élargir la présence québécoise dans l'industrie manufacturière.

yeux du groupe des ingénieurs francophones, l'harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire et l'intégration des réseaux régionaux dans le but d'en optimiser l'exploitation passent par l'État. La création d'Hydro-Québec, en 1944, permet à ces hommes d'occuper rapidement les postes clés à la direction de la société d'État et d'exécuter les grands travaux d'aménagement de la ressource. Dans le cas du secteur financier, il ne s'agit pas de nationaliser une banque, mais de transformer un réseau de coopératives d'épargne et de crédit de taille modeste en un complexe financier. Le corps des nouveaux spécialistes francophones (comptables, gestionnaires, experts en finance arrivant en nombre grandissant à la direction des services des unions et de la Fédération) est au cœur des changements d'après-guerre au sein du Mouvement Desjardins. Il lui permet de redéployer ses pratiques financières, de centraliser la décision et les ressources, d'affronter la concurrence par l'élargissement de sa base d'accumulation et de devenir un levier de contrôle important pour le développement économique du Québec.

*

* *

Desjardins et Hydro-Québec s'instituent dans l'après-guerre, au point d'accéder, durant la Révolution tranquille, au rang des plus grandes organisations du Québec contemporain. Ce phénomène a été l'œuvre, non pas d'un coup de force des agents d'une technocratie en rupture avec l'ancien régime, mais de la maturation, sur plus d'une quarantaine d'années, d'un mouvement social de développement. Ce mouvement, comme nous l'avons vu, s'est élaboré sous la pression de diverses couches sociales et de l'État québécois. Il a évolué selon deux configurations spécifiques, la Seconde Guerre mondiale marquant ici un tournant. Au cours de l'entre-deux-guerres, les agents de la petite propriété mènent une action défensive contre les monopoles, en même temps qu'ils lancent une série d'initiatives centrées sur la revitalisation de l'économie locale en vue de ce qu'ils désignent comme une « reconquête économique ». À compter des années 1940, le mouvement accueille un nombre grandissant de spécialistes et d'experts. Ce nouveau groupe en émergence mène une action de « rattrapage », alors que la lutte aux monopoles et à la grande entreprise perd de son acuité. En fait, le mouvement devient partie prenante de la dynamique qu'il combattait antérieurement. Il s'agit de doter le Québec de leviers d'intervention pour s'appropriier le contrôle d'une économie désormais définie comme nationale¹⁹.

19. À la lumière des récents acquis historiographiques, il y aurait d'ailleurs toute une lecture à refaire des thèmes qui animent l'espace public québécois des années 1940 et 1950, même parmi les organisations les plus traditionalistes. La Société Saint-Jean-Baptiste, par exemple, place en effet les thèmes de la « centralisation des capitaux pour former de grandes entreprises canadiennes-françaises » et de la « formation d'une économie nationale » au centre des débats publics.

L'État québécois a joué un rôle majeur dans la genèse de ces deux institutions. Dans le cas du Mouvement Desjardins, il a contribué (par les subventions, les mesures législatives et la réglementation) à la transformation d'un réseau de coopératives locales sans véritable direction centralisée en une organisation intégrée d'envergure nationale. Dans le cas de l'industrie de l'électricité, son action a été plus directe : il a procédé, sous la pression du groupe des ingénieurs francophones, à la création par étapes d'un monopole public qui a absorbé les entreprises et les coopératives locales de même que les grands monopoles régionaux privés. En rationalisant la production et la distribution de l'électricité sur l'ensemble du territoire et en établissant des politiques favorables aux consommateurs et aux PME, Hydro-Québec devient un instrument majeur de développement de l'économie québécoise.

À partir des années 1960, l'État québécois élargira considérablement son espace d'intervention dans le champ économique, notamment par la création d'entreprises publiques, de sociétés mixtes, de ministères, etc. L'action concertée des dirigeants du mouvement coopératif, des entreprises d'État, des milieux d'affaires et de la gouverne politique participera à la formation d'une nouvelle élite technocratique que d'aucuns ont appelée la « garde montante ». On peut se demander si la Révolution tranquille n'a pas marqué le passage du mouvement social de développement à un mouvement de classe dirigeante. Une nouvelle classe dirigeante dont le projet ne sera pas sans ambiguïtés, étant donné la fragilité et la diversité de ses positions.

Claude BELLAVANCE

*Centre interuniversitaire d'études québécoises,
Université du Québec à Trois-Rivières.*

Roger LEVASSEUR

*Centre interuniversitaire d'études québécoises,
Université du Québec à Trois-Rivières.*

Yvan ROUSSEAU

*Centre interuniversitaire d'études québécoises,
Université du Québec à Trois-Rivières.*

BIBLIOGRAPHIE

- 1978 « Changement social et rapports de classes. À propos des écrits d'Alain Touraine, une réflexion sur les sociétés industrielles avancées et les sociétés dépendantes », *Sociologie et sociétés*, 10, 2.
- ARMSTRONG, C. et H.V. NELLES
- 1986 *Monopoly's Moment, the Organization and Regulation of Canadian Utilities, 1830-1930*, Philadelphia, Temple University Press.

BADIE, Bertrand, et Pierre BIRNBAUM

1979 *Sociologie de l'État*, Paris, Grasset.

BÉDARD, Roger J. (dir.)

1969 *L'essor économique du Québec*, Montréal, Beauchemin.

BÉLANGER, Paul-R., Michel GRANT et Benoît LÉVESQUE (dirs)

1994 *La modernisation sociale des entreprises*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

BÉLANGER, Yves et Pierre FOURNIER

1987 *L'entreprise québécoise. Développement historique et dynamique contemporaine*, Montréal, Hurtubise HMH.

BELLAVANCE, Claude

1994 *Shawinigan Water and Power, 1898-1963 : formation et déclin d'un groupe industriel au Québec*, Montréal, Boréal.

1995 « Réseaux, territoires et électricité : la dynamique spatiale du processus d'électrification du Québec méridional », dans : Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN (dirs), *Espace et culture*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 393-404.

1997 « La puissance de l'eau », dans : Claude BOUDREAU, Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN (dirs), *Le territoire*, Les Archives Nationales du Québec / Les Presses de l'Université Laval (Atlas historique du Québec.), 85-93.

1998 « L'État, la "houille blanche" et le grand capital. L'aliénation des ressources hydrauliques du domaine public au Québec avant 1945 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 51, 4 : 487-520.

BELLAVANCE, Claude et Paul-André LINTEAU

1998 « La diffusion de l'électricité à Montréal au début du XX^e siècle », dans : Horacio CAPEL et Paul-André LINTEAU (dirs), *Barcelona-Montréal, Développement urbain comparé*, Barcelone, Éditions de la Universidad de Barcelona, 239-258.

BOISMENU, Gérard et Daniel DRACHE (dirs)

1990 *Politique et régulation : modèle de développement et trajectoire canadienne*, Montréal-Paris, Méridien et L'Harmattan.

BOURQUE, Gilles, Jules DUCHASTEL et Jacques BEAUCHEMIN

1994 *La société libérale duplessiste*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

BOYER, Robert et Yves SAILLARD (dirs)

1995 *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

BRUNELLE, Dorval

1978 *La désillusion tranquille*, Montréal, Hurtubise HMH.

CHANLAT, Alain, avec la collab. d'André BOLDUC et Daniel LAROUCHE

- 1984 *Gestion et culture d'entreprise : le cheminement d'Hydro-Québec*, Montréal, Québec-Amérique.

CHARLAND, Jean-Pierre et Mario DÉSATELS

- 1992 *Système technique et bonheur domestique : rémunération, consommation et pauvreté au Québec 1920-1960*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

CHARTRAND, Luc, Raymond DUCHESNE et Yves GINGRAS

- 1987 *Histoire des sciences au Québec*, Montréal, Boréal.

Confédération des caisses populaires, Fonds Alphonse Desjardins

DESJARDINS, Alphonse

- 1950 « Mémoire sur l'organisation de l'agriculture dans la province de Québec », dans : C. VAILLANCOURT et Albert VAUCHER, *Alphonse Desjardins pionnier de la coopération d'épargne et de crédit en Amérique*, Lévis, Le Quotidien ltée.

FAUCHER, Albert

- 1988 *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval. L'histoire de la faculté des sciences sociales, 1938-1948*, Québec, Faculté des sciences sociales.

- 1990 « De la durée des institutions », *Recherches sociographiques*, XXX, 2 : 249-271.

FOURNIER, Marcel

- 1980 *L'entrée dans la modernité*, Montréal, Éditions A. Saint-Martin.

FOURNIER, Marcel et Gilles HOULE

- 1980 « La sociologie québécoise et son objet : problématiques et débats », *Sociologie et sociétés*, 12, 2 : 21-43.

GAGNON, Alain G. et Michel SARRA-BOURNET (dirs)

- 1997 *Duplessis. Entre la Grande Noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec / Amérique.

GAGNON, Robert

- 1991 *Histoire de l'École Polytechnique de Montréal. La montée des ingénieurs francophones*, Montréal, Boréal.

GERMAIN, Georges-Hébert

- 1996 *Le génie québécois, histoire d'une conquête*, Montréal, Libre Expression.

GOULET, Denis

- 1996 « Des bureaux d'hygiène municipaux aux unités sanitaires. Le Conseil d'hygiène de la province de Québec et la structuration d'un système de santé publique 1886-1926 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 49, 4 : 491-520.

GUÉRARD, François

- 1996 « L'hygiène publique au Québec de 1887 à 1939 : centralisation, normalisation et médicalisation », *Recherches sociographiques*, XXXVII, 2 : 203-227.

GUINDON, Hubert

- 1990 *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*, Montréal, Éditions A. Saint-Martin.

HOGUE, Clarence, André BOLDUC et Daniel LAROUCHE

- 1979 *Québec, un siècle d'électricité*, Montréal, Libre Expression.

HUGHES, T.P.

- 1983 *Networks of Power : Electrification in Western Society, 1880-1930*, Baltimore, J. Hopkins University Press.

LANGLOIS, Simon et Jean-Paul BAILLARGEON et collab.

- 1990 *La société québécoise en tendance, 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

LÉTOURNEAU, Jocelyn

- 1986 *Croissance économique et régulation duplessiste : retour sur les origines de la Révolution tranquille*, Québec, Université Laval.

- 1991 « L'histoire du Québec d'après-guerre et mémoire collective de la technocratie », *Cahiers internationaux de sociologie*, 90 : 67-87.

LEVASSEUR, Roger et Yvan ROUSSEAU

- 1992a « L'évolution des bases sociales du mouvement des caisses. Le sociétariat de la Fédération régionale du centre du Québec (1909-1965) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 45, 3 (hiver) : 343-374.

- 1992b « Un tournant dans l'évolution des caisses Desjardins au Québec : la question du crédit à la consommation dans l'après-guerre », *Annals of Public and Cooperative Economics / Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, 63, 1 (hiver) : 25-54.

- 1994 « Le pouvoir des régions dans le mouvement des caisses Desjardins : l'exemple de la Fédération régionale du centre du Québec (1920-1970) », *Recherches sociographiques*, XXXV, 2 : 179-216.

LÉVESQUE, Delmas

- 1989-1990 « L'expérience coopérative québécoise : émergence, essor, diffusion du mouvement coopératif québécois », *Coopératives et développement*, 21, 1 : 183-222.

LINTEAU, Paul-André

- 1981 *Maisonnette ou comment des promoteurs fabriquent une ville : 1883-1918*, Montréal, Boréal Express.

- 1992-1993 « L'expansion des caisses populaires à Montréal, 1940-1960 », *Coopératives et développement*, 24, 2 : 21-38.

McROBERT, Kenneth et David POSGATE

1983 *Développement et modernisation au Québec*, Montréal, Boréal Express.

MOREAU, François

1981 *Le Capital financier québécois*, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin.

NIOSI, Jorge

1978 *Le contrôle financier du capitalisme canadien*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.

NYE, D.E.

1991 *Electrifying America. Social Meanings of a New Technology*, Cambridge, The MIT Press.

PIEDALUE, Gilles

1976 « Les groupes financiers au Canada 1900-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 30, 1 (juin) : 3-34.

POIRIER, Jean

1991 *Le crédit dans une caisse populaire en milieu urbain : Saint-Alphonse-d'Youville, 1940-1950*, M.A (histoire), Université du Québec à Montréal.

PORTER, John

1965 *The Vertical Mosaic*, Toronto, University of Toronto Press.

POULIN, Pierre

1994 *Histoire du Mouvement Desjardins, Tome II : La percée des caisses populaires 1920-1944*, Montréal, Québec / Amérique.

RAYNAUD, André

1964 *Institutions économiques canadiennes*, Montréal, Beauchemin.

ROUSSEAU, Yvan

1996 « Du projet de reconquête économique à l'idée de management : un bilan des études consacrées au Mouvement Desjardins », *Histoire sociale / Social History*, 29, 57 (mai) : 97-132.

ROUSSEAU, Yvan et Roger LEVASSEUR

1995 *Du comptoir au réseau financier*, Montréal, Boréal.

ROY, Fernande

1988 *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal.

RUDIN, Ronald

1990 *In Whose Interest ? Quebec's Caisses Populaires 1900-1945*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

SÉGUIN, Normand

- 1998 *L'institution médicale*, direction, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval. (Atlas historique du Québec.)

SWEENEY, Robert C.H.

- 1995 « Un effort collectif québécois : la création, au début du XX^e siècle, d'un marché privé et institutionnalisé de capitaux », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 49, 1 (été) : 35-72.

TOURAINÉ, Alain

- 1973 *Production de la société*, Paris, Seuil.
- 1976 *Les sociétés dépendantes*, Paris-Gembloux, Éditions Duculot.
- 1978 *La voix et le regard*, Paris, Seuil.
- 1982 *Mouvements sociaux d'aujourd'hui. Acteurs et analystes*, Paris Éditions ouvrières.